

Utiliser de manière autonome TELEPAC - perfectionnement

PUBLIC CIBLE

Tout paysans déclarant sa PAC !

OBJECTIFS

Approfondissement des connaissances afin de faire ses déclarations PAC de manière autonome sur TELEPAC, le tout en faisant des économies de prestations.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Tarn

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

ADEART

adeart.tarn@free.fr

Maison des Associations

Place du 1er Mai

81 100 Castres

Tel. 05-63-51-03-70

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
09/05/2022	Centre Paroissial 81120 Tarn	Jean-Luc Hervé, paysan et référent PAC de la CONF' 81

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))